



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question écrite n° 112661

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les mesures encourageant les médecins retraités à poursuivre leurs activités. Une diminution de moitié du nombre de médecins généralistes est attendue pour 2025. À l'heure actuelle, les médecins sont surchargés de travail, certains même n'hésitent pas à refuser de nouveaux patients. Il apparaît difficile dans cette situation d'assurer l'égal accès aux soins pour tous. Le 13 avril dernier, le Gouvernement a voté le retrait des mesures contraignantes qui pourtant tendaient à favoriser une meilleure répartition des médecins sur le territoire et s'est prononcé en faveur de la poursuite de l'activité des médecins retraités. Dans cette optique, le ministère de la santé a annoncé la suppression du plafonnement des revenus à 15 000 € pour qu'ils puissent toucher la retraite à taux plein tout en travaillant. Au mois de janvier 2011, ils étaient 7 326 médecins retraités à poursuivre leur activité. Même si effectivement dans un premier temps, on peut concevoir que les médecins retraités assurent une transition au regard du nombre insuffisant de praticiens, cette situation ne doit pas s'inscrire dans la durée et des mesures doivent être prises afin de favoriser l'installation durable de jeunes médecins dans les zones à faible densité médicale. Il lui demande quelle est la position du Gouvernement sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112661

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6833

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)